



Fédération
bretonne de la
coopération
maritime



Comité Régional des
Pêches Maritimes et des
Elevages Marins de Bretagne

Observatoire Economique Régional des pêches de Bretagne



Résultats des flottilles artisanales 2011

Travaux réalisés avec le soutien financier de :



Préambule

Le présent document constitue la note de synthèse des résultats 2011 de l'Observatoire Economique Régional des Pêches de Bretagne. Cet observatoire, mis en œuvre par la Fédération Bretonne de la Coopération Maritime en 1993, collecte les données économiques des groupements de gestion et les données de production des Organisations de Producteurs.

Contributeurs

Margot MEUNIER*, Pascal LE FLOC'H*, Fabienne DAURES**

* UBO, UMR Amure, 2 rue de l'université, 29 334 Quimper Cedex

** IFREMER, UMR Amure, Département EM, Centre de Brest, BP 70, 29 280 Plouzané

Contact

Georges LE LEC

Coopération Maritime Conseil et Services

Antenne technique – Terre plein du port, 29 100 Douarnenez

Tél. : 02 89 92 71 80

e-mail : georges.lelec@cooperationmaritime.fr

Sommaire

1	Méthodologie et échantillon	4
1.1	Les navires de l'observatoire	4
1.2	Agrégats comptables	8
2	Comparaison des données 2010 et 2011	9
3	Données comptables de l'année 2011	13
3.1	Indicateurs économiques	14
3.2	Répartition du chiffre d'affaires	16
3.3	Comptes d'exploitation par flottille	18
3.3.1	Chalutiers exclusifs	18
3.3.2	Chalutiers dragueurs	20
3.3.3	Chalutiers polyvalents	22
3.3.4	Dragueurs	24
3.3.5	Bolincheurs	26
3.3.6	Dormants	28
	Annexe : Faits significatifs de l'année 2011	30

1 Méthodologie et échantillon

1.1 Les navires de l'observatoire

La typologie des navires

La typologie des navires de pêche tient compte de deux critères principaux, la flottille et la classe de longueur, et s'inspire des travaux engagés dans le cadre des programmes communautaires de collecte des données dans le secteur de la pêche¹.

La classification adoptée est identique pour les études de l'observatoire breton depuis 2008.

L'affectation des navires par flottille est basée sur les informations fournies par les centres de gestion et par le Système d'Information Halieutique de l'Ifremer. Les goémoniers-coquilliers sont affectés aux flottilles des chalutiers polyvalents ou dragueurs. Les métiers du filet et du casier sont regroupés au sein de la flottille des dormants, incluant les canots.

Les 6 principales flottilles identifiées dans le cadre des pêches bretonnes sont :

1. **les chalutiers exclusifs** : ils pratiquent en exclusivité les métiers du chalut.
2. **les chalutiers-dragueurs** : ils utilisent le chalut de fond et la drague et à titre complémentaire d'autres engins dormants.
3. **les chalutiers polyvalents** : les engins utilisés sont le chalut de fond et à titre complémentaire d'autres engins dormants.
4. **les dragueurs** : ils utilisent la drague (principalement pour la coquille Saint-Jacques) et à titre complémentaire les arts dormants.
5. **les bolincheurs** : ils utilisent la bolinche ou senne tournante.
6. **les dormants** : ils utilisent le filet, le casier (casier à crustacé, à crevette), la ligne et/ou la palangre (ligne ou palangre à bar notamment). Le métier du tamis à civelles figure parmi les dormants.

Les navires de l'observatoire économique régional des pêches de Bretagne 2011

La population de référence est la flottille des navires de pêche immatriculés dans les quartiers maritimes de Bretagne. Au 31 décembre 2011, elle était constituée de 1364 navires, dont 60 unités inactives (Ifremer – DPMA). Les navires de 24 mètres et plus sont peu représentés au sein de la base de l'observatoire breton (2 unités pratiquant le chalutage exclusif dont la longueur n'excède pas 25 mètres).

Parmi les bateaux de l'échantillon pratiquant les arts traînants (chalutiers exclusifs, chalutiers-dragueurs et chalutiers polyvalents) 156 ont une longueur inférieure à 12 mètres, ce qui

¹ Règlement (CE) n°1543/2000 du 29 juin 2000 instituant un cadre communautaire pour la collecte et la gestion des données nécessaires à la conduite de la Politique Commune de la Pêche, et Règlement (CE) n°1639/2001 de la commission du 25 juillet 2001 établissant les programmes communautaires minimal et étendu pour la collecte des données dans le secteur de la pêche.

représente plus du tiers des navires de cette catégorie immatriculés en Bretagne en 2011. 95 unités ont une longueur comprise entre 12 et 20 mètres, soit un peu plus de la moitié de la population de référence.

Les arts dormants regroupent les fileyeurs, les caseyeurs, les bolincheurs et les canots. 219 navires mesurant moins de 12 mètres sont présents au sein de l'observatoire, soit plus du tiers des unités bretonnes. 46 navires pratiquant les arts dormants mesurent entre 12 et 20 mètres, soit plus de 90 % de l'effectif total des navires immatriculés en Bretagne.

Les 12 navires de plus de 20 mètres pratiquant un art dormant au sein de la population bretonne sont en majorité des senneurs tropicaux. Ils sont immatriculés en Bretagne mais pêchent en dehors des eaux communautaires. Ces navires ne sont pas représentés dans l'observatoire. Le navire de plus de 20 mètres présent dans l'observatoire est un fileyeur de moins de 24 mètres et n'est donc pas représentatif de cette population.

Le taux d'échantillonnage global de l'observatoire atteint 42 % de la population de référence en 2011.

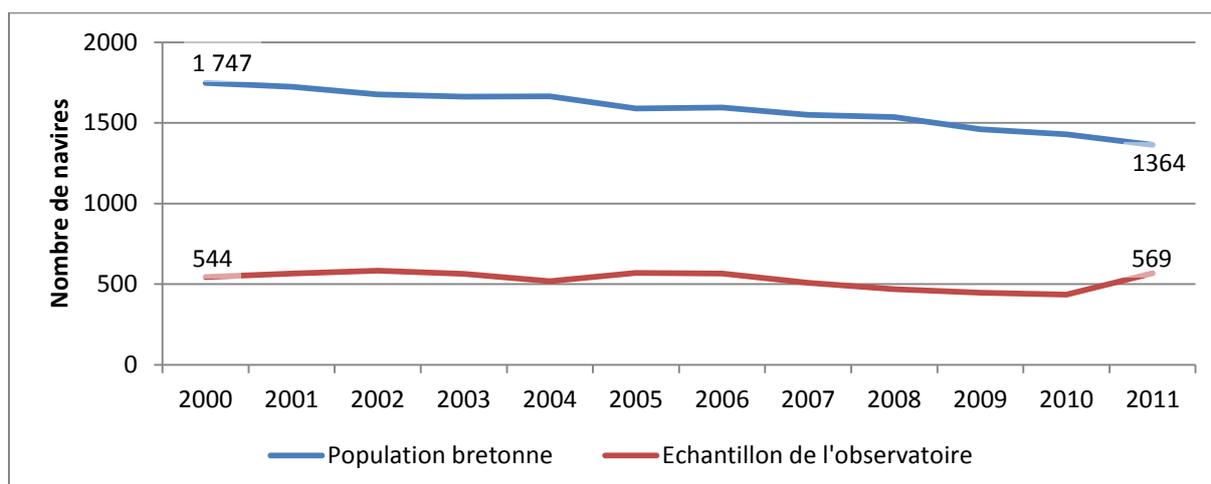
Tableau 1 : Taux d'échantillonnage en 2011

		Echantillon observatoire	Flottille bretonne	Taux d'échantillonnage (%)
Arts traînants	< 12 m	156	384	41
	[12–20 m [95	164	58
	> 20 m	52	135	39
Arts dormants	< 12 m	219	559	39
	[12–20 m [46	50	92
	> 20 m	1	12	8
Inactifs	.	.	60	.
		<i>569</i>	<i>1364</i>	<i>42</i>

Sources : FPC - Ifremer - SIH - DPMA
Observatoire Economique Régional des Pêches en Bretagne

Depuis 2000, l'effectif de la flotte bretonne a diminué de 22 %. L'effectif de l'observatoire est resté stable entre 2000 et 2006 (autour de 550 navires), puis a diminué de 23 % entre 2006 et 2010. L'année 2011 est marquée par un effectif et un taux d'échantillonnage plus importants (569 navires), ce qui renforce la qualité des résultats avec une plus grande couverture statistique.

Figure 1 : Evolution de la population de référence et de l'échantillon depuis 2000



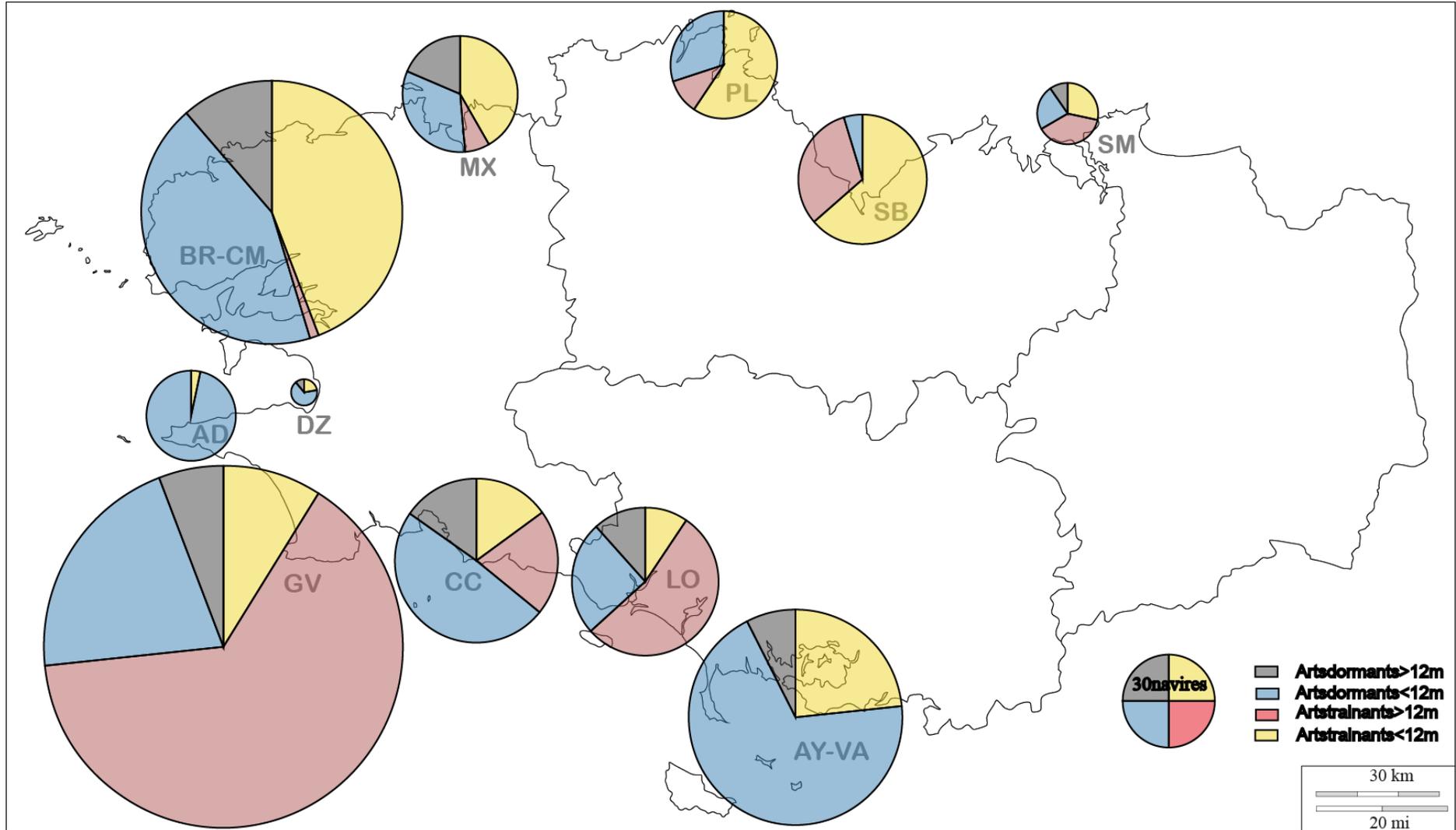
Les navires de l'échantillon se répartissent sur les 13 quartiers maritimes bretons, de Saint-Malo à Vannes. On observe des particularités géographiques entre la Bretagne Nord (Saint-Malo – Brest-Camaret) et la Bretagne Sud (Douarnenez – Auray-Vannes²).

Tableau 2 : Répartition des navires et taux d'échantillonnage par quartier maritime et par classe de longueur en 2011

Quartier maritime	< 12 mètres			> 12 mètres		
	Echantillon	Population	Tx ech. (%)	Echantillon	Population	Tx ech. (%)
Saint Malo	11	47	23	10	17	59
Saint Brieu	30	128	23	14	19	74
Paimpol	33	114	29	4	28	14
Morlaix	32	79	41	11	30	37
Brest - Camaret	77	142	54	11	14	79
Douarnenez	8	15	53	1	1	100
Audierne	30	38	79	0	1	0
Le Guilvinec	36	97	37	85	149	57
Concarneau	34	70	49	19	48	40
Lorient	18	56	32	34	52	65
Auray - Vannes	66	214	31	5	5	100
Total	375	1000	38	194	364	53

² Le faible effectif de la population et de l'échantillon du quartier de Camaret nous conduit à regrouper les unités de ce quartier avec celles immatriculées dans le quartier maritime de Brest. La même opération est menée pour les unités de Vannes associées à celles du quartier d'Auray (les navires de l'échantillon provenant très majoritairement du quartier d'Auray).

Figure 2 : Répartition des navires de l'échantillon par art, longueur et quartier maritime en 2011



1.2 Agrégats comptables

L'exploitation des données comptables des 569 navires de l'échantillon repose sur le calcul d'agrégats comptables et de soldes intermédiaires de gestion. Le tableau ci dessous décrit la méthode de calcul de ces agrégats

Tableau 3 : Mode de calcul des agrégats et soldes de gestion

1	Chiffre d'affaires	=	Ventes brutes + Produits accessoires (retraits et ventes directes)
2	Ventes nettes	=	1 - Frais de déchargement - Taxes de criée
3	Frais communs	=	Carburant (gasoil, huiles, graisses) + Glace + Vivres + Locations appareils et divers
4	Reste à partager	=	2 - 3
5	Rémunérations	=	Part brute équipage + Primes équipage + Primes armement
6	Charges de personnel	=	5 + Charges sociales patronales
7	Charges d'armement	=	Matériel de pêche + Entretien / Réparation + Assurances + Cotisations & Honoraires + Autres taxes + Divers charges externes
8	Produits annexes	=	Remboursement assurances, subventions hors exceptionnelles et hors aides en fonds propres, remorquages,...
9	Excédent brut d'exploitation	=	4 - 6 - 7 + 8
10	Autofinancement courant	=	9 - Frais financiers CT - Frais financiers LT + Produits financiers
11	Résultat Net	=	10 - Amortissements + Subventions versées au résultat + Plus-Values + Autres éléments exceptionnels

2 Comparaison des données 2010 et 2011

La comparaison des données 2010 et 2011 est basée sur un échantillon commun, constitué des navires présents dans la base de l'observatoire en 2010 et en 2011 et n'ayant pas changé de flottille.

Echantillon commun 2010 - 2011

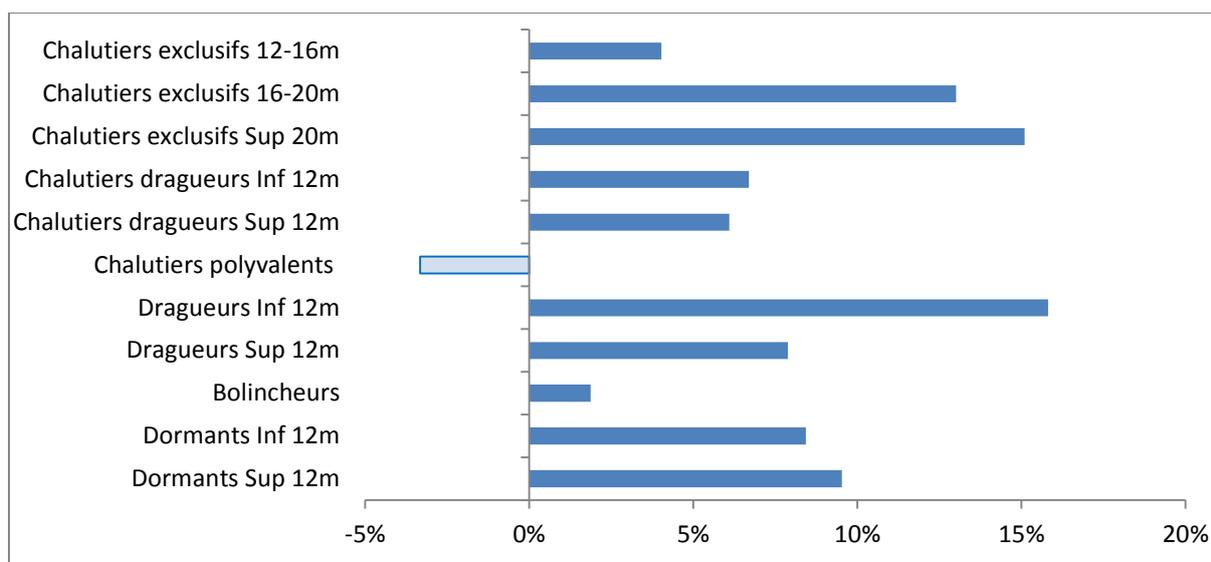
Les données comptables de 62 % des navires de l'échantillon 2011 sont disponibles pour l'année 2010.

Tableau 4 : Echantillon commun 2010 2011

Flottille	Classe de longueur	Effectif commun 2010 - 2011	Effectif total 2011
Chalutiers exclusifs	[12-16 m [26	45
	[16-20 m [24	32
	> 20 m	36	52
Chalutiers dragueurs	< 12 m	22	31
	> 12 m	11	12
Dragueurs	< 12 m	52	89
	> 12 m	4	4
Chalutiers polyvalents		13	38
Bolincheurs		14	15
Dormants	< 12 m	133	219
	> 12 m	19	32
		354	569

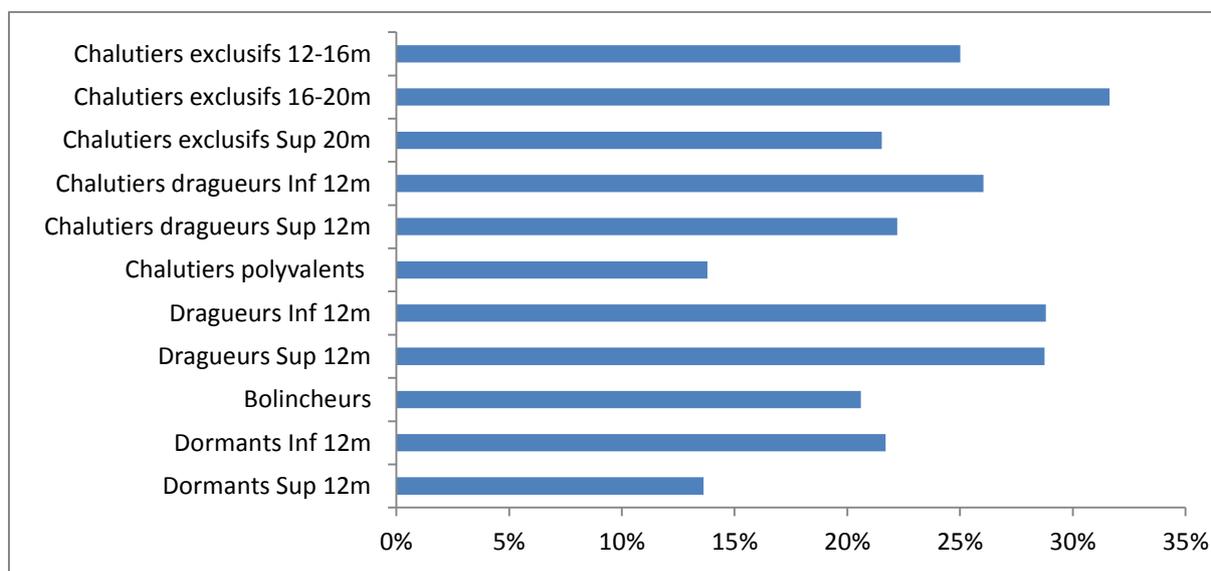
Evolution du chiffre d'affaires

L'évolution du chiffre d'affaires moyen entre 2010 et 2011 varie d'une flottille à l'autre. On observe une forte augmentation du chiffre d'affaires moyen des dragueurs inférieurs à 12 mètres (16 %), ainsi que des chalutiers exclusifs supérieurs à 20 mètres et de ceux compris entre 16 et 20 mètres (respectivement 15 et 13 %). Les chalutiers polyvalents montrent eux une baisse de leur chiffre d'affaires de 3 %. Les autres flottilles voient leurs chiffres d'affaires augmenter de 2 à 10 %.

Figure 3 : Evolution du chiffre d'affaires entre 2010 et 2011 en %

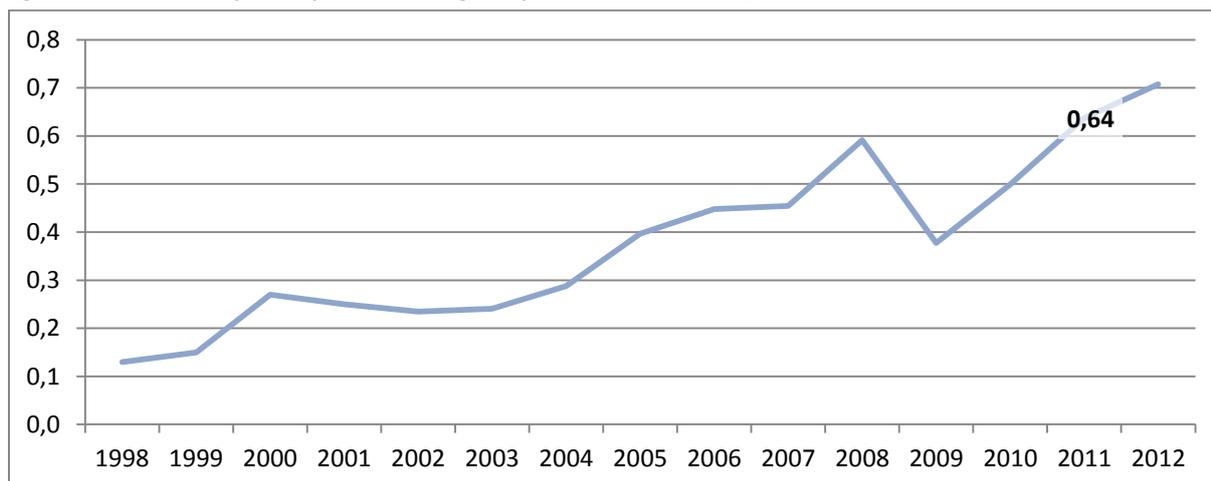
Evolution des dépenses de carburant

Entre 2010 et 2011, les dépenses moyennes de carburant ont augmenté pour toutes les flottilles. L'augmentation des dépenses de carburant varie de 14 % (dormants supérieurs à 12 mètres) à 32 % (chalutiers exclusifs de 16 à 20 mètres).

Figure 4 : Evolution des dépenses de carburant entre 2010 et 2011 en %

De 2010 à 2011, le gasoil pêche est passé de 0,50 à 0,64 euros le litre en moyenne, soit une augmentation de 28 %. Depuis 2011, le prix du gasoil pêche continue à augmenter.

Figure 5 : Evolution du prix moyen annuel du gasoil pêche (€ courant /litre)

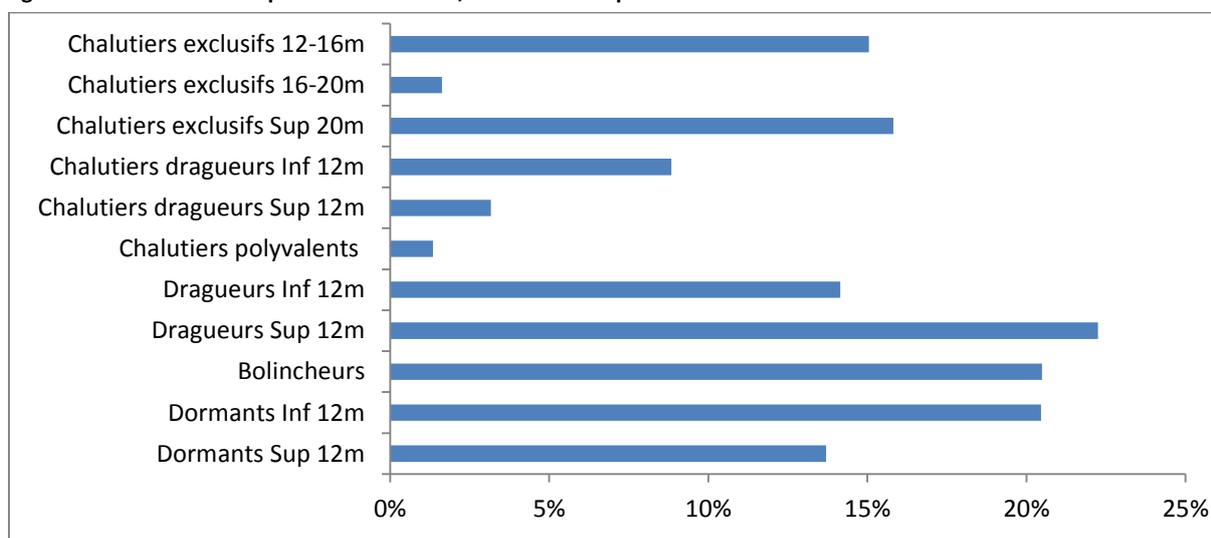


Source : Coopérative maritime du pays Bigouden

Evolution des dépenses en matériel, entretien et réparation

Les dépenses en matériel, entretien et réparation tendent à augmenter. Les bolincheurs, les dormants de moins de 12 mètres et les dragueurs de plus de 12 mètres affichent des hausses supérieures à 20 %. Les chalutiers polyvalents, les chalutiers de 16 à 20 mètres et les chalutiers dragueurs de plus de 12 mètres affichent une relative stabilité, avec des variations qui ne dépassent pas 3 %. Les charges des autres flottilles subissent des augmentations comprises entre 6 et 16 %.

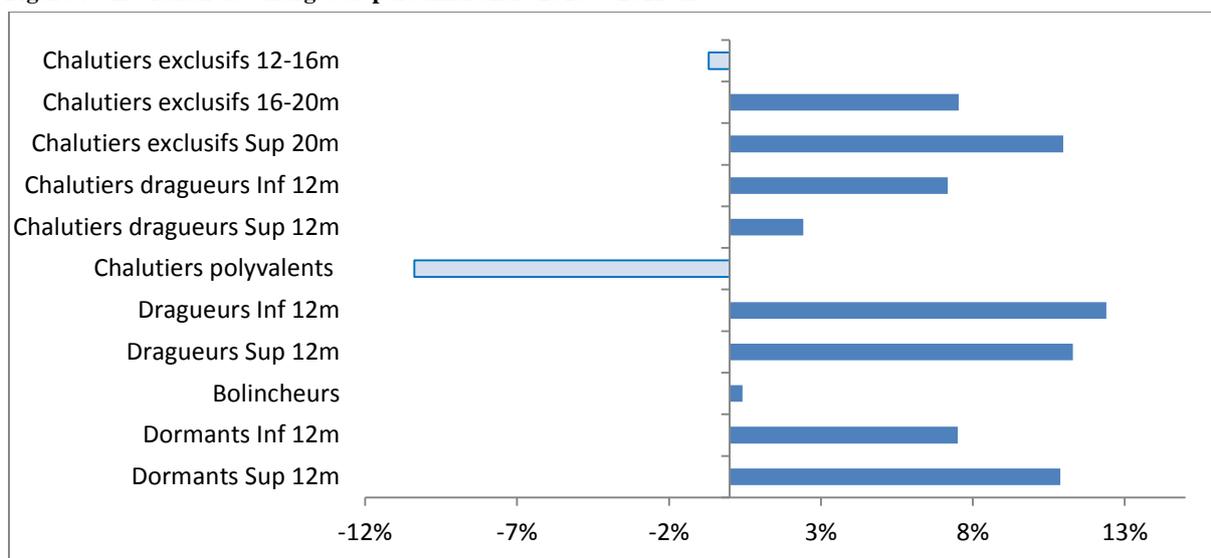
Figure 6 : Evolution des dépenses en matériel, entretien et réparation entre 2010 et 2011 en %



Evolution des charges de personnel

Les charges de personnel ont sensiblement diminué pour une seule flottille : les chalutiers polyvalents (- 10 %). On observe une stabilité des rémunérations chez les chalutiers exclusifs de 12 à 16 mètres, les bolincheurs et les chalutiers dragueurs de plus de 12 mètres (respectivement -1, 0 et 2 % de variation). Pour les autres flottilles, l'évolution des charges de personnel se situe entre 7 % et 12 %.

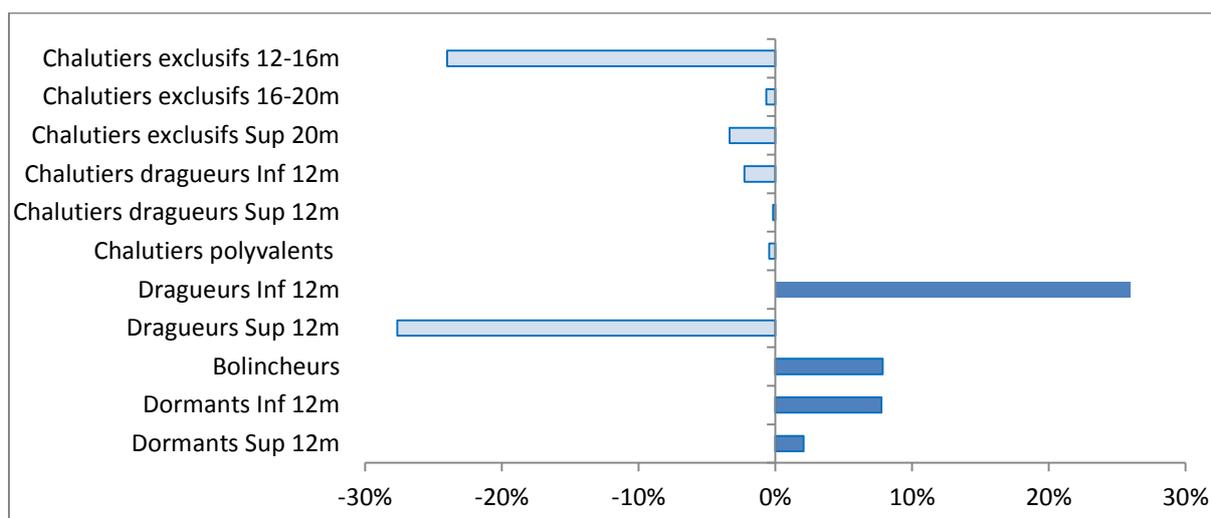
Figure 7 : Evolution des charges de personnel entre 2010 et 2011 en %



Evolution de l'excédent brut d'exploitation

Le profil des excédents bruts d'exploitation (EBE) moyens indique des évolutions contraires. Trois flottilles ont amélioré leur situation économique, après paiement des charges d'exploitation. Il s'agit des dragueurs de moins de 12 mètres (+ 26 %) et, à moindre échelle, des bolincheurs et des dormants de moins de 12 mètres (+ 8 %). Les dormants de plus de 12 mètres, les chalutiers polyvalents, les chalutiers dragueurs et les chalutiers exclusifs de 16 à 20 mètres et de plus de 20 mètres restent relativement stables, avec des évolutions comprise entre 2 et - 3 %. Deux flottilles accusent un net recul de leur situation comptable. Les dragueurs de plus de 12 mètres et les chalutiers exclusifs de 12 à 16 mètres font face à une forte érosion de leurs EBE moyens, respectivement 27 % et 24 %.

Figure 8 : Evolution de l'excédent brut d'exploitation entre 2010 et 2011 en %



3 Données comptables de l'année 2011

Cette troisième partie présente la situation économique des navires de pêche pour l'année 2011, à partir des données comptables transmises par les centres de gestion.

L'échantillon de base de l'année 2011 est constitué de 569 navires. Ces navires sont répartis par flottille et par classe de longueur. Les navires de moins de 12 m sont les plus nombreux dans l'observatoire breton : ils représentent 66 % des navires de l'échantillon en 2011. Cette domination des navires de moins de 12 mètres est cohérente avec la répartition au niveau de la population bretonne, cette classe de longueur regroupant 73 % des navires bretons en 2011.

La répartition des navires en flottilles et classes de longueur n'est pas homogène. Les dormants de moins de 12 mètres, au nombre de 219, représentent 38 % de l'échantillon, alors que les dragueurs de plus de 12 mètres, au nombre de 4, ne représentent que 1 % de l'échantillon.

Tableau 5 : Répartition des navires de l'échantillon par flottille et classe de longueur

Flottille	Classe de longueur	N	%
Chalutiers exclusifs	[12-16 m [45	8
	[16-20 m [32	5,5
	>20m	52	9
Chalutiers dragueurs	<12m	31	5
	>12m	12	2
Chalutiers polyvalents		38	7
Dragueurs	<12m	89	16
	>12m	4	1
Bolincheurs		15	3
Dormants	<12m	219	38
	>12m	32	5,5
		569	100

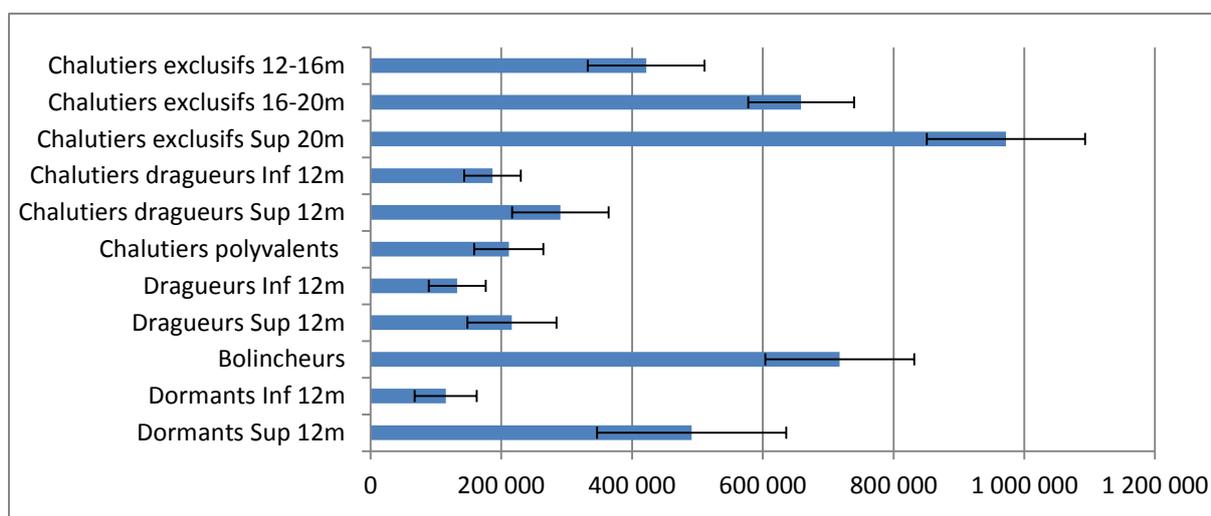
3.1 Indicateurs économiques

Chiffre d'affaires

Le montant annuel moyen des chiffres d'affaires s'échelonne de 115 000 euros (dormants inférieurs à 12 mètres) à 972 000 euros (chalutiers exclusifs supérieurs à 20 mètres).

On observe une grande variabilité du chiffre d'affaires au sein des flottilles de dragueurs et de dormants.

Figure 9 : Montant moyen du chiffre d'affaires en 2011 (€)

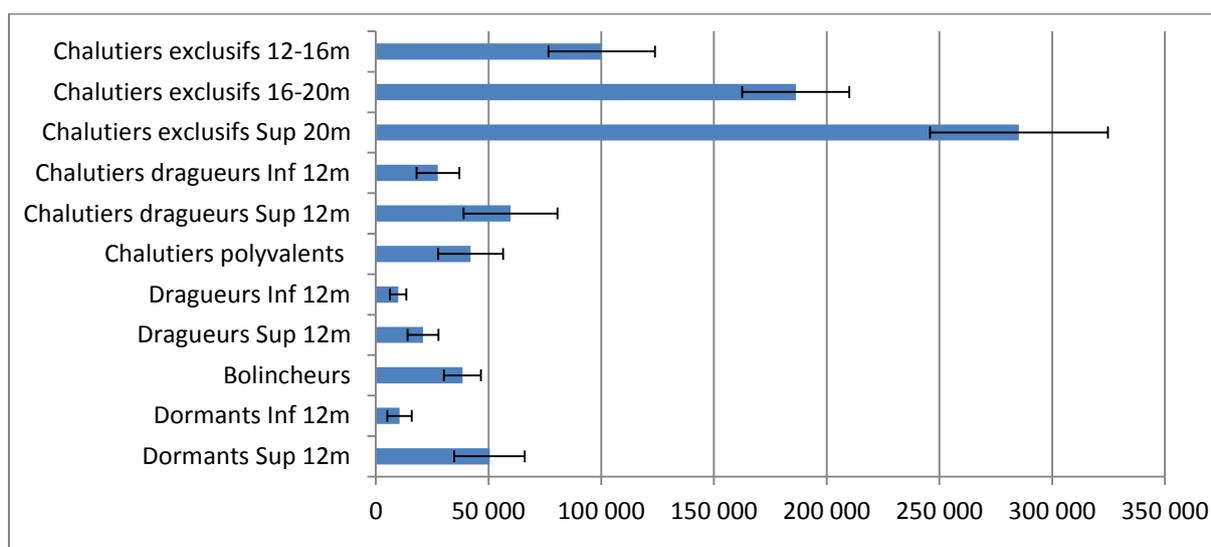


Carburant

Les dépenses moyennes en carburant passent de 10 000 euros pour les dragueurs de moins de 12 mètres à 285 000 euros pour les chalutiers exclusifs de plus de 20 mètres.

La variabilité des dépenses en carburant au sein des flottilles de dormants de moins de 12 mètres, de dragueurs, des chalutiers dragueurs et des chalutiers polyvalents est très élevée.

Figure 10 : Montant moyen des dépenses en carburants en 2011 (€)

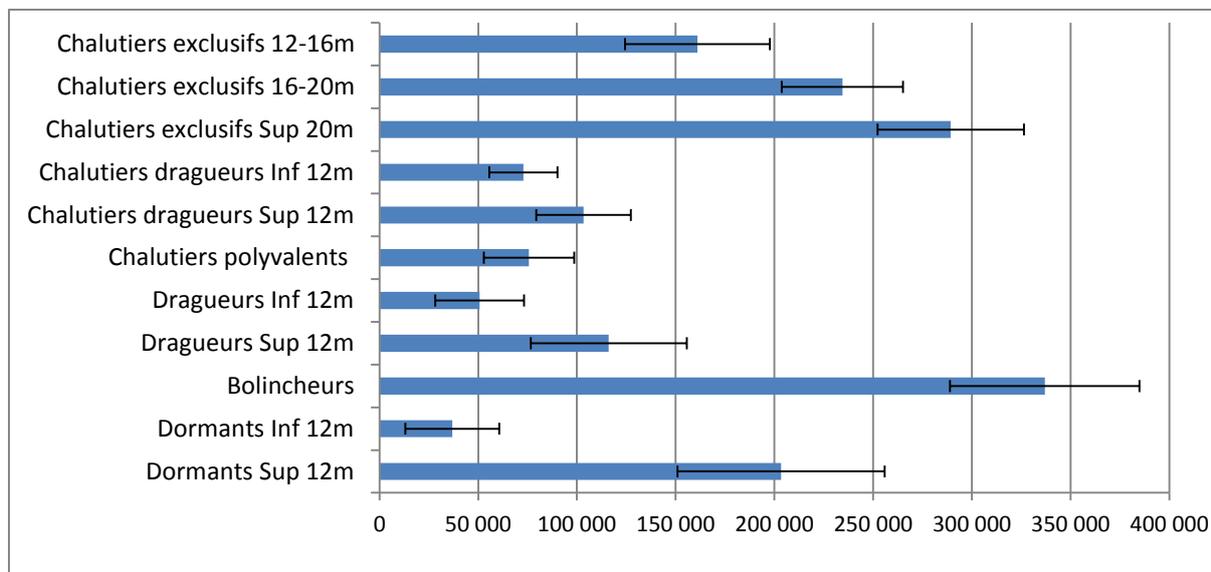


Charges de personnel

Les charges de personnel sont limitées à 37 000 euros chez les dormants de moins de 12 mètres et atteignent 337 000 € chez les bolincheurs.

La variabilité des charges de personnel au sein des flottilles de dormants de moins de 12 mètres et de dragueurs relève en partie de choix comptables (la rémunération salariale du patron seul à bord est parfois reportée sur l'excédent brut d'exploitation).

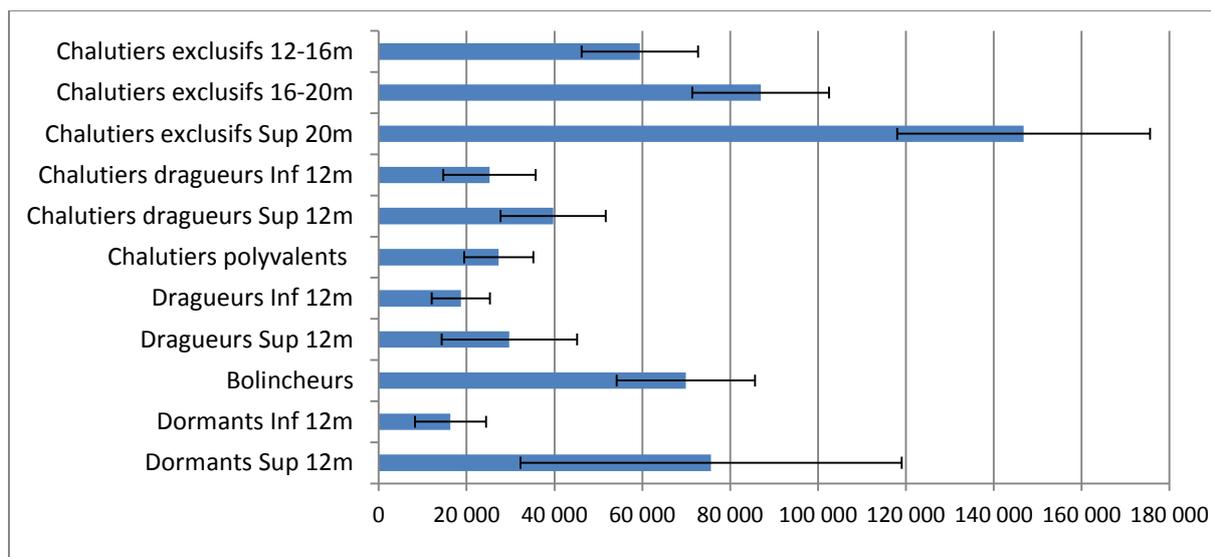
Figure 11 : Montant moyen des charges de personnel en 2011 (€)



Matériel, entretien et réparation

Les dépenses moyennes en matériel, entretien et réparation s'échelonnent de 16 000 euros (dormants de moins de 12 mètres) à 147 000 euros (chalutiers exclusifs de plus de 20 mètres).

Figure 12 : Montant moyen des dépenses en matériel, entretien et réparation en 2011 (€)

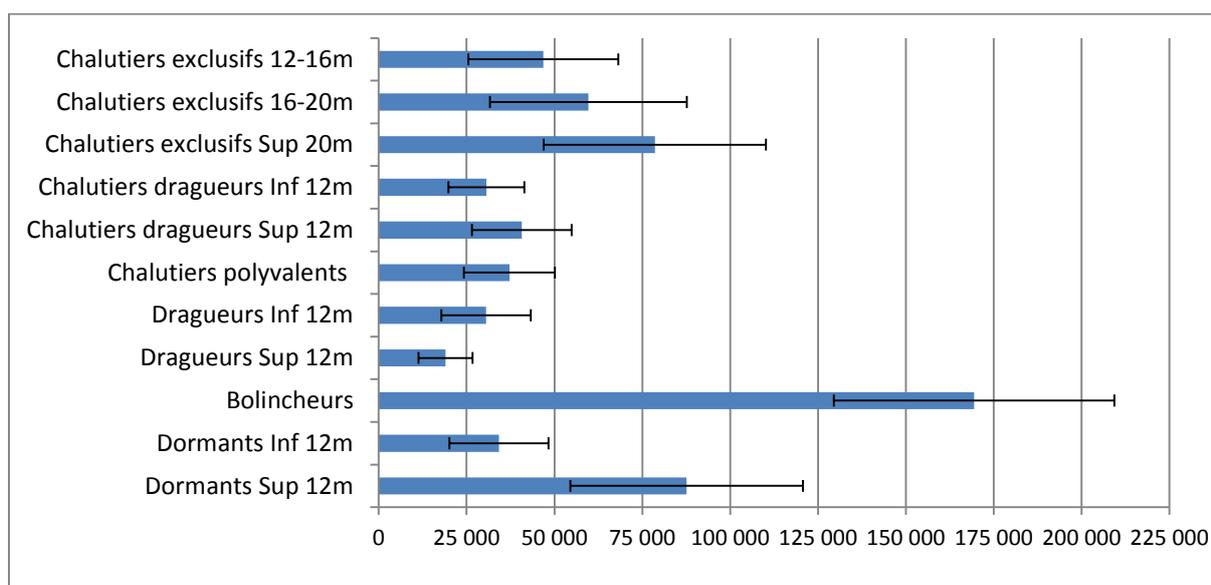


Excédent brut d'exploitation

Quand on étudie les excédents bruts d'exploitation moyens, on note que les écarts entre les différentes flottilles se resserrent. Les bolincheurs dominent très largement (170 000 euros). Viennent ensuite les dormants de plus de 12 mètres et les flottilles de chalutiers exclusifs de 16 à 20 mètres et supérieurs à 20 mètres (de 88 000 à 60 000 €). Les autres flottilles présentent des EBE assez proches, variant de 20 000 à 47 000 euros.

La variabilité des EBE est très importante au sein de nombreuses flottilles. C'est au sein de la flottille de bolincheurs que le coefficient de variation (rapport de l'écart-type à la moyenne) est le plus bas, indiquant la plus faible variabilité.

Figure 13 : Montant moyen des excédents bruts d'exploitation en 2011 (€)



3.2 Répartition du chiffre d'affaires

La décomposition moyenne du chiffre d'affaires met en évidence des profils différents entre flottilles.

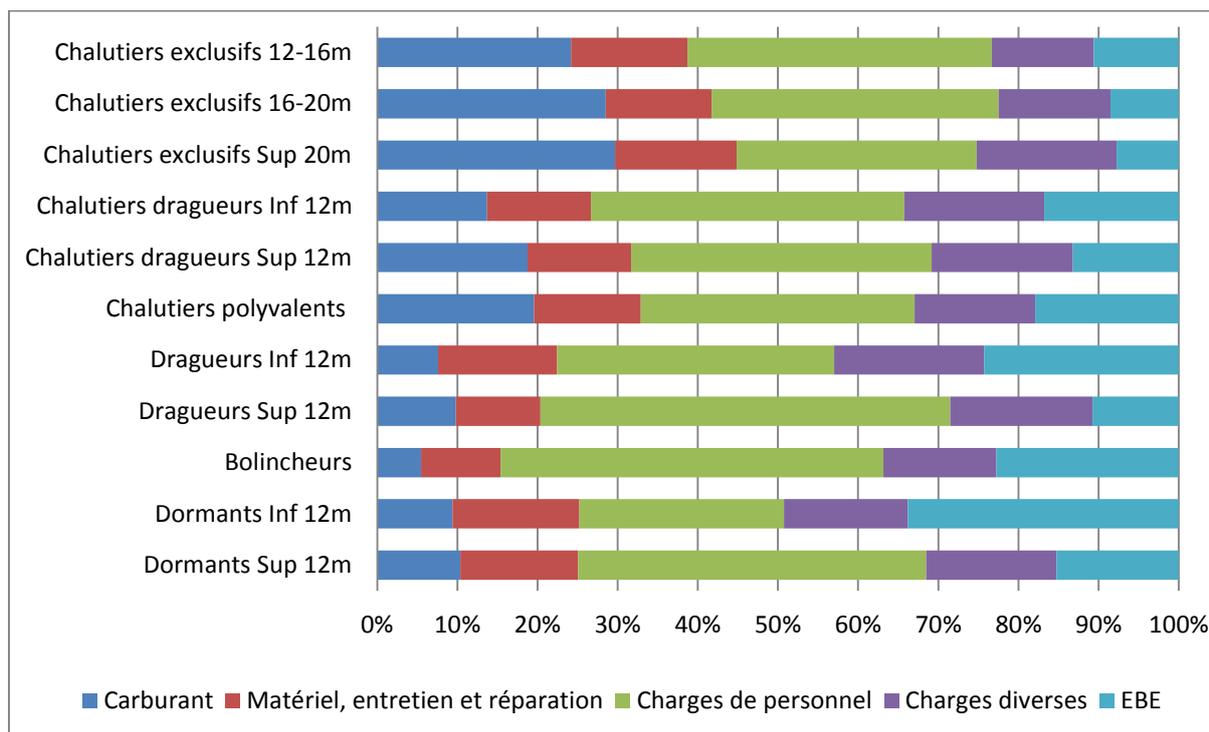
Les dépenses en carburant représentent entre 5 et 30 % du chiffre d'affaires selon les flottilles. Chez les chalutiers exclusifs, elles occupent la plus grande part du chiffre d'affaires (jusqu'à 30 % pour les plus de 20 mètres), alors qu'elles ne représentent que 5 % du chiffre d'affaires moyen de la flottille de bolincheurs.

Les dépenses en matériel, entretien et réparation représentent entre 10 et 16 % du chiffre d'affaires de toutes les flottilles présentes dans l'observatoire breton.

La rémunération de l'équipage est basée sur le système à la part et une clé de répartition entre équipage et armement. Pour toutes les flottilles, c'est le poste le plus important. Les charges de personnel représentent entre 21 % (dormants de moins de 12 mètres) et 49 % (dragueurs de plus de 12 mètres) du chiffre d'affaires.

La rémunération de l'armement, représentée par l'excédent brut d'exploitation, représente entre 8 % (chalutiers exclusifs de plus de 20 mètres) et 34 % (dormants de moins de 12 mètres) du chiffre d'affaires. La part de l'EBE des chalutiers exclusifs, des dragueurs de plus de 12 mètres et des chalutiers dragueurs de plus de 12 mètres est inférieure à 15 % du chiffre d'affaires. La part de l'EBE des dormants de plus de 12 mètres, des chalutiers dragueurs de moins de 12 mètres, des chalutiers polyvalents, des bolincheurs et des dragueurs de moins de 12 mètres est comprise entre 15 et 25 % de leur chiffre d'affaires. Seuls les dormants de moins de 12 mètres ont un EBE moyen qui représente plus de 30 % de leur chiffre d'affaires moyen. Dans ce dernier cas, l'EBE rémunère à la fois capital (propriété du navire) et travail.

Figure 14 : Décomposition moyenne du chiffre d'affaires en 2011 ³



³ Dans le calcul de la répartition du chiffre d'affaires, les produits annexes sont soustraits des charges diverses.

3.3 Comptes d'exploitation par flottille

3.3.1 Chalutiers exclusifs

Tableau 6 : Caractéristiques techniques des chalutiers exclusifs en 2011

	<i>Chalutiers exclusifs</i>					
	<i>[12-16m[</i>		<i>[16-20m[</i>		<i>>20m</i>	
	<i>moyenne</i>	<i>écart type</i>	<i>moyenne</i>	<i>écart type</i>	<i>moyenne</i>	<i>écart type</i>
Echantillon	45		32		52	
Age du bateau	23	9,3	23	7,9	21	5,9
Longueur (m)	14	1,1	17	1,1	22	1,4
Jauge GT	39	14,2	75	18,8	136	21,4
Puissance (kw)	228	46,7	327	67,4	421	58,6
Effectif embarqué	3	1	4	0,8	5	0,4

Tableau 7 : Compte d'exploitation des chalutiers exclusifs en 2011

	Chalutiers exclusifs								
	[12-16m[[16-20m[>20m		
	moyenne	écart type	% CA	moyenne	écart type	% CA	moyenne	écart type	% CA
Echantillon	45			32			52		
Ventes brutes	420 438	178 190	99,7	656 871	161 863	99,7	971 163	242 911	99,9
Produits accessoires	1 200	1 929	0,3	1 858	2 438	0,3	1 033	1 820	0,1
Chiffre d'affaires	421 638	178 357	100	658 729	161 811	100	972 196	242 092	100
Frais déchargement	1 522	6 763	0,4	4 835	13 046	0,7	28 838	18 803	3
Taxe de criée	23 796	14 533	5,6	36 689	10 957	5,6	50 876	19 446	5,2
Ventes nettes	396 320	166 245	94,0	617 204	149 520	93,7	892 482	234 663	91,8
Carburants	100 201	47 294	23,8	186 295	47 495	28,3	285 282	79 006	29,3
Glace	617	1 471	0,1	676	1 568	0,1	4 357	4 451	0,4
Vivres	7 562	5 063	1,8	13 954	5 875	2,1	20 755	3 818	2,1
Location appareils et divers	891	668	0,2	2 341	4 362	0,4	7 303	11 362	0,8
Frais communs	109 271	52 285	25,9	203 266	52 109	30,9	317 697	76 952	32,7
Reste à partager	287 049	128 023	68,1	413 938	111 602	62,8	574 785	177 994	59,1
Part brute équipage	134 846	58 848	32,0	185 578	43 975	28,2	238 115	65 150	24,5
Prime / Equipage	11 520	14 040	2,7	8 571	18 839	1,3	30 299	26 319	3,1
Primes / Armement	6 409	17 262	1,5	26 499	22 959	4,0	528	3 808	0,1
Rémunérations	152 776	70 130	36,2	220 649	58 500	33,5	268 942	68 714	27,7
Charges sociales patronales	8 192	4 988	1,9	13 817	6 884	2,1	20 377	8 390	2,1
Charges de personnel	160 967	73 353	38,2	234 466	61 471	35,6	289 319	74 162	29,8
Charges de personnel par membre d'équipage	49 677	14 096	11,8	53 910	12 318	8,2	60 221	13 651	6,2
Matériel de pêche	17 766	8 529	4,2	23 397	8 554	3,6	39 591	16 380	4,1
Entretien réparation	41 704	20 743	9,9	63 569	28 029	9,7	107 248	59 506	11
Assurances	14 451	4 271	3,4	20 428	5 195	3,1	27 813	8 067	2,9
Charges externes diverses	14 092	11 879	3,3	22 185	10 317	3,4	59 212	43 738	6,1
Charges d'armement	88 012	36 499	20,9	129 579	40 958	19,7	233 865	87 408	24,1
Produits annexes	8 778	9 435	2,1	9 765	8 990	1,5	26 969	35 301	2,8
Excédent brut d'exploitation	46 848	42 723	11,1	59 657	56 053	9,1	78 571	63 240	8,1

3.3.2 Chalutiers dragueurs

Tableau 8 : Caractéristiques techniques des chalutiers dragueurs en 2011

	<i>Chalutiers dragueurs</i>			
	<i><12m</i>		<i>>12m</i>	
	<i>moyenne</i>	<i>écart type</i>	<i>moyenne</i>	<i>écart type</i>
Echantillon	31		12	
Age du bateau	28	11,1	28	11,6
Longueur (m)	11	1	13	1,5
Jauge GT	14	5	33	15,8
Puissance (kw)	132	31,5	195	48,8
Effectif embarqué	2	0,5	3	0,8

Tableau 9 : Compte d'exploitation des chalutiers dragueurs en 2011

	Chalutiers dragueurs					
	<12m			>12m		
	moyenne	écart type	% CA	moyenne	écart type	% CA
Echantillon	31			12		
Ventes brutes	186 545	86 848	100	290 661	147 663	100
Produits accessoires	0	0	0	0	0	0,0
Chiffre d'affaires	186 545	86 848	100	290 661	147 663	100
Frais déchargement	0	0	0	0	0	0,0
Taxe de criée	8 625	4 595	4,6	17 326	11 302	6,0
Ventes nettes	177 920	83 460	95,4	273 334	137 027	94,0
Carburants	27 527	18 968	14,8	59 766	41 765	20,6
Glace	44	153	0	174	531	0,1
Vivres	1 399	2 288	0,8	3 729	3 861	1,3
Location appareils et divers	15	40	0	117	343	0,0
Frais communs	28 985	20 495	15,5	63 786	44 654	21,9
Reste à partager	148 935	67 295	79,8	209 548	97 031	72,1
Part brute équipage	68 642	33 053	36,8	97 779	47 214	33,6
Prime / Equipage	231	547	0,1	811	1 441	0,3
Primes / Armement	0	0	0	0	0	0,0
Rémunérations	68 873	33 334	36,9	98 589	46 634	33,9
Charges sociales patronales	4 013	2 678	2,2	4 771	1 715	1,6
Charges de personnel	72 886	34 658	39,1	103 360	47 849	35,6
Charges de personnel par membre d'équipage	31 197	11 272	16,7	37 358	12 824	12,9
Matériel de pêche	11 768	9 750	6,3	11 479	6 754	3,9
Entretien réparation	13 449	14 046	7,2	28 237	21 781	9,7
Assurances	8 416	3 380	4,5	12 144	5 750	4,2
Charges externes diverses	15 947	8 202	8,5	17 033	8 795	5,9
Charges d'armement	49 581	29 450	26,6	68 894	32 015	23,7
Produits annexes	4 159	11 356	2,2	3 394	5 674	1,2
Excédent brut d'exploitation	30 627	21 657	16,4	40 688	28 434	14,0

3.3.3 Chalutiers polyvalents

Tableau 10 : Caractéristiques techniques des chalutiers polyvalents en 2011

	<i>Chalutiers polyvalents</i>	
	<i>moyenne</i>	<i>écart type</i>
Echantillon	38	
Age du bateau	23	12,2
Longueur (m)	11	1,4
Jauge GT	16	8,9
Puissance (kw)	141	42,4
Effectif embarqué	2	0,7

Tableau 11 : Compte d'exploitation des chalutiers polyvalents en 2011

	Chalutiers polyvalents		
	moyenne	écart type	% CA
Echantillon	38		
Ventes brutes	211 205	105 911	99,8
Produits accessoires	351	708	0,2
Chiffre d'affaires	211 556	105 970	100
Frais déchargement	115	568	0,1
Taxe de criée	9 779	6 025	4,6
Ventes nettes	201 662	101 525	95,3
Carburants	42 072	28 914	19,9
Glace	143	298	0,1
Vivres	2 304	2 794	1,1
Location appareils et divers	406	663	0,2
Frais communs	44 926	31 091	21,2
Reste à partager	156 736	78 015	74,1
Part brute équipage	68 224	42 908	32,2
Prime / Equipage	829	3 581	0,4
Primes / Armement	824	3 062	0,4
Rémunérations	69 878	44 965	30
Charges sociales patronales	5 830	3 144	2,8
Charges de personnel	75 708	45 856	35,8
Charges de personnel par membre d'équipage	33 937	13 577	16
Matériel de pêche	8 832	7 318	4,2
Entretien réparation	18 482	11 481	8,7
Assurances	8 984	4 047	4,2
Charges externes diverses	10 445	5 291	4,9
Charges d'armement	46 743	21 252	22,1
Produits annexes	2 919	3 667	1,4
Excédent brut d'exploitation	37 204	25 906	17,6

3.3.4 Dragueurs

Tableau 12 : Caractéristiques techniques des dragueurs en 2011

	<i>Dragueurs</i>			
	<i><12m</i>		<i>>12m</i>	
	<i>moyenne</i>	<i>écart type</i>	<i>moyenne</i>	<i>écart type</i>
Echantillon	89		4	
Age du bateau	29	11	25	6,6
Longueur (m)	10	1,3	13	1,6
Jauge GT	9	4	24	13,4
Puissance (kw)	100	36,6	239	63,5
Effectif embarqué	2	0,8	3	1,1

Tableau 13 : Compte d'exploitation des dragueurs en 2011

	Dragueurs					
	<12m			>12m		
	moyenne	écart type	% CA	moyenne	écart type	% CA
Echantillon	89			4		
Ventes brutes	132 694	87 162	100	216 405	136 346	100
Produits accessoires	0	3	0	0	0	0
Chiffre d'affaires	132 695	87 162	100	216 405	136 346	100
Frais déchargement	6	61	0	0	0	0
Taxe de criée	5 137	4 699	3,9	10 486	8 594	4,8
Ventes nettes	127 551	83 742	96,1	205 919	128 361	95,2
Carburants	9 902	7 263	7,5	20 949	13 827	9,7
Glace	27	114	0	0	0	0
Vivres	1 948	2 706	1,5	959	1 793	0,4
Location appareils et divers	1 033	5 119	0,8	2 153	4 092	1
Frais communs	12 910	11 150	9,7	24 061	17 494	11,1
Reste à partager	114 641	75 385	86,4	181 858	114 964	84
Part brute équipage	45 025	44 154	33,9	102 502	69 097	47,4
Prime / Equipage	110	596	0,1	1 189	2 378	0,5
Primes / Armement	47	350	0	0	0	0
Rémunérations	45 181	44 278	34,0	103 690	69 511	47,9
Charges sociales patronales	5 614	3 045	4,2	12 452	11 698	5,8
Charges de personnel	50 795	44 988	38,3	116 142	79 110	53,7
Charges de personnel par membre d'équipage	24 371	19 019	18,4	30 962	15 561	14,3
Matériel de pêche	6 627	6 780	5	13 996	11 937	6,5
Entretien réparation	12 062	9 240	9,1	15 743	21 176	7,3
Assurances	5 485	2 663	4,1	8 586	3 145	4
Charges externes diverses	11 544	8 927	8,7	13 264	7 641	6,1
Charges d'armement	35 718	22 100	26,9	51 588	35 120	23,8
Produits annexes	2 419	6 009	1,8	4 909	9 322	2,3
Excédent brut d'exploitation	30 546	25 536	23,0	19 037	15 371	8,8

3.3.5 Bolincheurs

Tableau 14 : Caractéristiques techniques des bolincheurs en 2011

	<i>Bolincheurs</i>	
	<i>moyenne</i>	<i>écart type</i>
Echantillon	15	
Age du bateau	30	13,7
Longueur (m)	16	1,4
Jauge GT	40	16,7
Puissance (kw)	226	74,2
Effectif embarqué	6	0,5

Tableau 15 : Compte d'exploitation des bolincheurs en 2011

	Bolincheurs		
	moyenne	écart type	% CA
Echantillon	15		
Ventes brutes	700 728	222 328	97,6
Produits accessoires	17 073	16 977	2,4
Chiffre d'affaires	717 801	227 471	100,0
Frais déchargement	16 452	32 353	2,3
Taxe de criée	39 376	27 099	5,5
Ventes nettes	661 972	208 649	92,2
Carburants	38 431	16 294	5,4
Glace	12 544	11 112	1,7
Vivres	988	885	0,1
Location appareils et divers	1 191	1 033	0,2
Frais communs	53 153	23 531	7,4
Reste à partager	608 819	190 506	84,8
Part brute équipage	305 476	86 169	42,6
Prime / Equipage	11 319	19 933	1,6
Primes / Armement	4 715	7 326	0,7
Rémunérations	321 510	90 933	44,8
Charges sociales patronales	15 409	13 855	2,1
Charges de personnel	336 919	95 909	46,9
Charges de personnel par membre d'équipage	53 233	14 353	7,4
Matériel de pêche	9 917	10 928	1,4
Entretien réparation	60 010	27 093	8,4
Assurances	17 807	3 917	2,5
Charges externes diverses	28 259	29 480	3,9
Charges d'armement	115 993	54 505	16,2
Produits annexes	13 520	23 110	1,9
Excédent brut d'exploitation	169 428	79 861	23,6

3.3.6 Dormants

Tableau 16 : Caractéristiques techniques des dormants en 2011

	<i>Dormants</i>			
	<i><12m</i>		<i>>12m</i>	
	<i>moyenne</i>	<i>écart type</i>	<i>moyenne</i>	<i>écart type</i>
Echantillon	219		32	
Age du bateau	23	10,9	22	6,8
Longueur (m)	9	1,5	15	2,6
Jauge GT	6	4,8	51	38,2
Puissance (kw)	105	48,9	222	70,7
Effectif embarqué	2	0,9	4	1

Tableau 17 : Compte d'exploitation des dormants en 2011

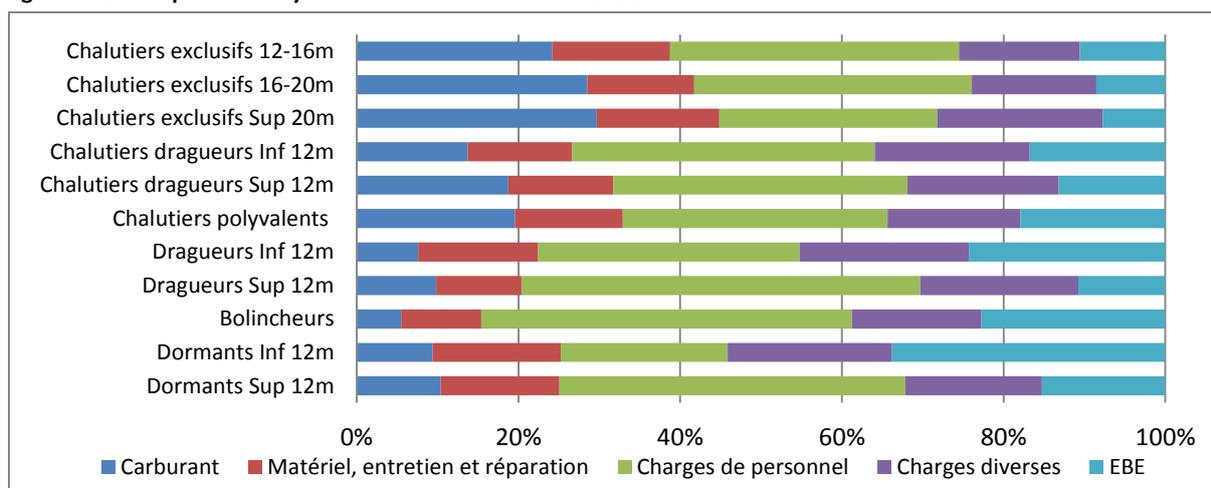
	Dormants					
	<12m			>12m		
	moyenne	écart type	% CA	moyenne	écart type	% CA
Echantillon	219			32		
Ventes brutes	115 097	94 844	99,9	491 032	289 517	100
Produits accessoires	112	524	0,1	38	158	0
Chiffre d'affaires	115 209	94 853	100	491 070	289 477	100
Frais déchargement	45	389	0	1 899	9 669	0,4
Taxe de criée	5 057	5 361	4,4	23 210	14 729	4,7
Ventes nettes	110 107	90 625	95,6	465 960	283 282	94,9
Carburants	10 566	10 835	9,2	50 459	31 202	10,3
Glace	88	216	0,1	349	1 148	0,1
Vivres	1 140	1 716	1	6 667	5 404	1,4
Location appareils et divers	840	2 953	0,7	5 700	15 805	1,2
Frais communs	12 634	12 649	11	63 175	40 129	12,9
Reste à partager	97 473	80 325	84,6	402 785	253 534	82
Part brute équipage	29 886	45 246	25,9	181 232	94 017	36,9
Prime / Equipage	436	2 424	0,4	3 745	10 550	0,8
Primes / Armement	491	3 135	0,4	4 458	11 041	0,9
Rémunérations	30 813	47 007	26,7	189 435	101 220	38,6
Charges sociales patronales	6 033	3 152	5,2	13 939	10 279	2,8
Charges de personnel	36 846	47 631	32	203 375	104 964	41,4
Charges de personnel par membre d'équipage	17 411	19 424	15,1	47 405	14 471	9,7
Matériel de pêche	7 560	9 946	6,6	32 953	21 094	6,7
Entretien réparation	8 769	8 212	7,6	42 702	84 275	8,7
Assurances	4 555	2 855	4	15 018	6 935	3,1
Charges externes diverses	6 996	4 896	6,1	24 659	25 670	5
Charges d'armement	27 880	21 730	24,2	115 332	107 890	23,5
Produits annexes	1 446	5 830	1,3	3 544	5 377	0,7
Excédent brut d'exploitation	34 193	28 249	29,7	87 622	66 184	17,8

Annexe : Faits significatifs de l'année 2011

Un échantillon représentatif d'une flotte variée

En 2011, l'échantillon de l'observatoire compte 569 navires (contre 436 en 2010) soit un taux d'échantillonnage de 42 % (contre 31 % en 2010). Les navires sont répartis en 6 flottilles, elles-mêmes divisées par classes de longueur. L'augmentation de l'effectif de l'échantillon en 2011 est répartie entre toutes les flottilles, à l'exception des chalutiers dragueurs de moins de 12 mètres, des dragueurs de moins de 12 mètres et des bolincheurs dont les effectifs sont restés stables. A l'image de la flotte bretonne, les navires de l'échantillon sont très diversifiés. Leurs structures de coûts présentent des profils très différents.

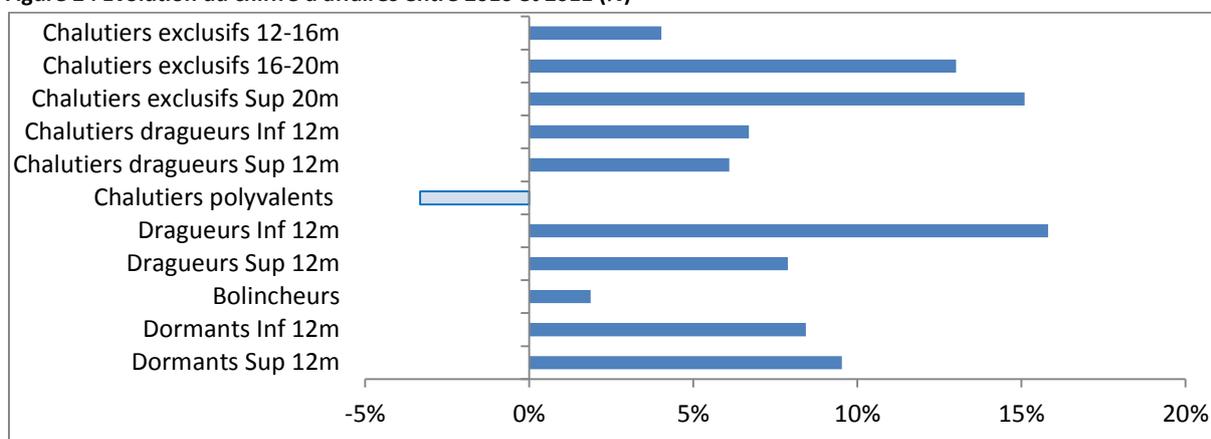
Figure 1 : Décomposition moyenne du chiffre d'affaires en 2011



Un chiffre d'affaires moyen en hausse...

En 2011, le chiffre d'affaires moyen des navires de l'observatoire breton fluctue entre 115 000 euros (dormants de moins de 12 mètres) et 972 000 euros (chalutiers exclusifs de plus de 20 mètres). Affichant des chiffres d'affaires compris entre 420 000 et 720 000 euros, les chalutiers exclusifs de 12-16 mètres et de 16-20 mètres, les bolincheurs et les dormants de plus de 12 mètres dominent les autres flottilles dont les chiffres d'affaires fluctuent entre 115 000 et 290 000 euros. Entre 2010 et 2011, seuls les chalutiers polyvalents affichent une baisse de leur chiffre d'affaires (- 3 %). Les autres flottilles voient leur chiffre d'affaires augmenter de 2 % pour les bolincheurs à 16 % pour les dragueurs de moins de 12 mètres.

Figure 2 : Evolution du chiffre d'affaires entre 2010 et 2011 (%)

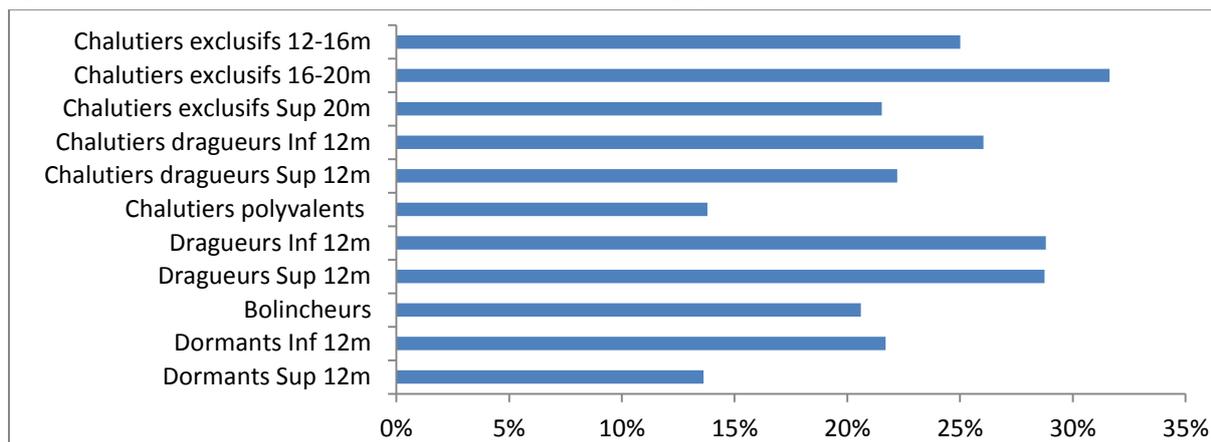


... tout comme les dépenses en carburant

Les dépenses moyennes en carburant fluctuent énormément d'une flottille à l'autre. Elles passent de 10 000 euros pour les dragueurs de moins de 12 mètres à 285 000 euros pour les chalutiers exclusifs de plus de 20 mètres. Seule la flottille des chalutiers exclusifs présente des dépenses en carburant dépassant 100 000 euros. Les autres flottilles ont dépensé entre 10 000 et 60 000 euros en carburant en 2011.

Toutes les flottilles accusent une augmentation de ces dépenses qui varie entre 14 et 32 %. Ces augmentations sont à mettre en relation avec une nette augmentation du prix du gasoil pêche, passé de 0,50 €/litre en 2010 à 0,64 €/litre en 2011.

Figure 3 : Evolution des dépenses de carburant entre 2010 et 2011 (%)



Le contraste des excédents bruts d'exploitation (EBE)

Lorsqu'on considère les EBE moyens, le profil des flottilles bretonnes change complètement. Les bolincheurs dominent très largement les autres navires, avec un EBE moyen qui atteint 170 000 euros. Les dormants de plus de 12 mètres et les flottilles de chalutiers exclusifs de 16 à 20 mètres et supérieurs à 20 mètres présentent des EBE allant de 60 000 à 88 000 euros, alors que les autres flottilles présentent des EBE assez proches, variant de 20 000 à 47 000 euros. L'évolution des EBE moyens est très contrastée selon les flottilles. Les dragueurs de moins de 12 mètres enregistrent une croissance de 26 %, alors que les dragueurs de plus de 12 mètres et les chalutiers exclusifs mesurant entre 12 et 16 mètres accusent des fortes chutes de leurs EBE (respectivement - 27 et - 24 %). Entre ces extrêmes, les autres flottilles affichent des variations comprises entre - 3 et 8 %.

Figure 4 : Evolution de l'excédent brut d'exploitation entre 2010 et 2011 (%)

